



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 janvier 2010  
Français  
Original : anglais

---

### **Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen**

1. Conformément à l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, et en application de la note du Président en date du 31 décembre 2008 (S/2008/847), le Secrétaire général présente ci-après la liste des questions dont le Conseil est actuellement saisi. La dernière liste complète des questions dont le Conseil est saisi et qu'il a examinées en séance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 (S/2009/10/Add.48) a été publiée le 7 décembre 2009. Le dernier additif hebdomadaire (S/2009/10/Add.51) portait sur les faits nouveaux survenus jusqu'au 26 décembre 2009.

2. On trouvera ci-après la liste des questions dont le Conseil est actuellement saisi et qu'il a examinées en séance au cours de la période de trois ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2009. Les dates indiquées pour chaque question sont celles de la première et de la plus récente des séances que le Conseil lui a consacrées.

1. Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale (6 septembre 1946; 29 octobre 2009).
2. La situation au Moyen-Orient (18 juillet 1960; 16 décembre 2009).
3. La situation à Chypre (27 décembre 1963; 14 décembre 2009).
4. La situation concernant le Sahara occidental (20 octobre 1975; 30 avril 2009).
5. La situation au Timor-Leste (15 décembre 1975; 23 octobre 2009).
6. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (30 mai 1990; 5 août 2009).
7. La situation au Libéria (22 janvier 1991; 17 décembre 2009).
8. La situation en Somalie (17 mars 1992; 3 décembre 2009).
9. La situation en Bosnie-Herzégovine (9 septembre 1992; 23 novembre 2009).
10. La situation en Géorgie (8 octobre 1992; 15 juin 2009).
11. La question concernant Haïti (16 juin 1993; 13 octobre 2009).



12. La situation au Burundi (25 octobre 1993; 17 décembre 2009).
13. La situation en Afghanistan (24 janvier 1994; 29 octobre 2009).
14. La situation en Sierra Leone (27 novembre 1995; 15 septembre 2009).
15. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (29 février 1996; 16 décembre 2009).
16. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 (29 février 1996; 16 décembre 2009).
17. La situation dans la région des Grands Lacs (1<sup>er</sup> novembre 1996; 9 novembre 2009).
18. La situation concernant la République démocratique du Congo (29 mai 1997; 23 décembre 2009).
19. La situation en République centrafricaine (6 août 1997; 21 décembre 2009).
20. La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie (26 juin 1998; 30 juillet 2008).
21. Les enfants et les conflits armés (29 juin 1998; 4 août 2009).
22. La situation en Guinée-Bissau (6 novembre 1998; 5 novembre 2009).
23. Protection des civils en période de conflit armé (12 février 1999; 11 novembre 2009).
24. Armes légères (24 septembre 1999; 30 avril 2008).
25. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité (5 novembre 1999; 15 octobre 2009).
26. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (3 octobre 2000; 17 décembre 2009).
27. Les femmes et la paix et la sécurité (24 octobre 2000; 5 octobre 2009).
28. Exposé du Président de la Cour internationale de Justice (31 octobre 2000; 29 octobre 2009).
29. Exposé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (10 novembre 2000; 8 janvier 2009).
30. Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (21 janvier 2001; 27 février 2009).
31. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) (10 septembre 2001; 10 décembre 2009).
32. Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (12 septembre 2001; 17 décembre 2009).

33. Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité (18 décembre 2002; 14 décembre 2009).
34. La situation en Côte d'Ivoire (20 décembre 2002; 8 décembre 2009).
35. Mission du Conseil de sécurité (18 juin 2003; 28 mai 2009).
36. Non-prolifération des armes de destruction massive (22 avril 2004; 18 août 2008).
37. Rapports du Secrétaire général sur le Soudan (11 juin 2004; 21 décembre 2009).
38. Consolidation de la paix après les conflits (26 mai 2005; 25 novembre 2009).
39. La situation concernant l'Iraq (31 mai 2005; 21 décembre 2009).
40. Menaces contre la paix et la sécurité internationales (14 septembre 2005; 8 janvier 2007).
41. Non-prolifération (29 mars 2006; 10 décembre 2009).
42. La situation au Tchad et au Soudan (25 avril 2006; 3 décembre 2008).
43. Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest (9 août 2006; 28 octobre 2009).
44. La situation au Myanmar (15 septembre 2006; 13 juillet 2009).
45. Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée (14 octobre 2006; 12 juin 2009).
46. Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920) (1<sup>er</sup> décembre 2006; 6 novembre 2009).
47. Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité (20 février 2007; 12 mai 2008).
48. Lettre datée du 5 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/186) (17 avril 2007; 17 avril 2007).
49. Maintien de la paix et de la sécurité internationales (25 juin 2007; 24 septembre 2009).
50. La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région (27 août 2007; 22 octobre 2009).
51. Paix et sécurité en Afrique (25 septembre 2007; 23 décembre 2009).

52. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales (6 novembre 2007; 6 novembre 2007)\*.
53. Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence (6 décembre 2007; 25 février 2008).
54. Suite donnée à la note du Président du Conseil de sécurité (S/2006/507) (27 août 2008; 27 août 2008).
55. Lettre datée du 22 septembre 2009, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2009/487) (25 septembre 2009; 25 septembre 2009).

3. La liste ci-après énumère les questions qui étaient citées dans l'exposé succinct de 2009 (S/2009/10 et Add.1 à 51) comme étant des questions dont le Conseil était saisi, mais que celui-ci n'a pas examinées en séance au cours de la période de trois ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2009. Les dates indiquées pour chaque question sont celles de la première et de la plus récente des séances que le Conseil lui a consacrées.

56. Question de Palestine (9 décembre 1947; 25 novembre 1966).
57. Question Inde-Pakistan (6 janvier 1948; 5 novembre 1965).
58. Question d'Haïderabad (16 septembre 1948; 24 mai 1949).
59. Lettre datée du 20 février 1958, adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan (21 février 1958; 21 février 1958).
60. Lettre datée du 11 juillet 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (18 juillet 1960; 5 janvier 1961).
61. Lettre datée du 31 décembre 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (4 janvier 1961; 5 janvier 1961).
62. La situation dans le sous-continent indo-pakistanaï (4 décembre 1971; 27 décembre 1971).
63. Lettre datée du 3 décembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Algérie, de l'Iraq, de la République arabe libyenne et de la République démocratique populaire du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies (9 décembre 1971; 9 décembre 1971).
64. Plainte de Cuba (17 septembre 1973; 18 septembre 1973).

---

\* À la 6257<sup>e</sup> séance, tenue le 13 janvier 2010, il a été décidé de remplacer l'intitulé « Le rôle des organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales » par le suivant : « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

65. Dispositions à prendre en vue de la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient (15 décembre 1973; 15 décembre 1973).
66. Le problème du Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (12 janvier 1976; 11 octobre 1985).
67. La situation dans les territoires arabes occupés (4 mai 1976; 13 juillet 1998).
68. Question de l'exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables (9 juin 1976; 30 avril 1980).
69. La situation entre l'Iran et l'Iraq (26 septembre 1980; 31 janvier 1991).
70. Lettre datée du 1<sup>er</sup> octobre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (2 octobre 1985; 4 octobre 1985).
71. Lettre datée du 4 février 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies (4 février 1986; 6 février 1986).
72. Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies;  
Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations Unies;  
Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies;  
Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies (15 avril 1986; 24 avril 1986).
73. Lettre datée du 19 avril 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (21 avril 1988; 25 avril 1988).
74. Lettre datée du 2 février 1990, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (9 février 1990; 9 février 1990).
75. La situation entre l'Iraq et le Koweït (2 août 1990; 11 avril 2005).
76. Plainte de l'Ukraine touchant le décret du Soviet suprême de la Fédération de Russie relatif à Sébastopol (20 juillet 1993; 20 juillet 1993).
77. Protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflit (9 février 2000; 26 août 2003).

78. Questions d'ordre général relatives aux sanctions (17 avril 2000; 21 décembre 2006).
  79. Système de certification du Processus de Kimberley (28 janvier 2003; 28 janvier 2003).
  80. Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/939);  
Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/943) (5 octobre 2003; 5 octobre 2003).
  81. Lettres datées du 26 juillet 2005, adressées au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2005/485 et S/2005/489) (27 juillet 2005; 27 juillet 2005).
  82. Exposé du Président de l'Union africaine (31 mai 2006; 31 mai 2006).
  83. Renforcement du droit international : état de droit et maintien de la paix et de la sécurité internationales (22 juin 2006; 22 juin 2006).
  84. Lettre datée du 4 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/481) (15 juillet 2006; 6 octobre 2006).
4. Conformément aux dispositions de la note du Président du Conseil en date du 31 décembre 2008 (S/2008/847), les membres du Conseil ont passé en revue les questions figurant sur la liste des questions dont est saisi le Conseil. Il ressort par ailleurs de la note du Président que les questions 56 à 84 ci-dessus sont susceptibles d'être retirées de la liste en 2010, pour n'avoir pas été examinées par le Conseil en séance au cours de la période de trois ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2009.
5. Conformément à la procédure définie dans la note du Président, les questions visées au paragraphe 4 ci-dessus seront retirées de la liste des questions dont le Conseil est saisi, à moins qu'un État Membre de l'Organisation informe le Président du Conseil, avant le 28 février 2010, qu'il souhaite qu'une question susceptible d'être retirée de la liste y soit maintenue, auquel cas elle y demeurera, sauf si le Conseil en décide autrement. Le retrait d'une question de la liste ne signifie pas que le Conseil ne puisse pas l'examiner ultérieurement s'il le juge nécessaire.
6. Le premier des additifs au présent exposé succinct qui seront publiés chaque mois comportera une liste des questions dont le Conseil est saisi et qu'il aura examinées en séance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Dans l'intervalle, pour s'acquitter de la tâche qui lui incombe selon l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, le Secrétaire général publiera chaque semaine un additif ne citant que les questions sur lesquelles le Conseil se sera prononcé pendant la semaine écoulée, ou précisant qu'il n'y a eu aucun changement pendant cette période.
7. Le premier additif publié en mars 2010 indiquera quelles questions, parmi celles qui sont visées au paragraphe 4 ci-dessus, le Conseil de sécurité aura décidé de maintenir sur la liste pour une année à la demande d'un État Membre et celles qui, faute d'une telle décision du Conseil, en auront été retirées.